



Saintes (17) :

Lorsque les magistrats crachent ouvertement au visage des CPIP !

La situation paraît tellement ubuesque qu'elle pourrait passer pour un (mauvais) poisson d'avril, il est pourtant question ici de **maltraitance et d'insultes** proférées à l'encontre du SPIP 17.

Tout commence avec un article de presse paru dans le journal Sud-ouest du 6 février 2018, intitulé "l'imparfait suivi des condamnés" dans lequel le JAP de Saintes et la Présidente du TGI mettent très clairement en cause le professionnalisme des CPIP de Saintes en déclarant que les suivis sont des "coquilles vides" et que les conseillers font preuve de "défiance" envers le JAP en omettant volontairement de lui transmettre des informations ...!

Le but recherché était-il la communication ?? En utilisant la voie unilatérale de la presse écrite ??

Les magistrates ont-elles seulement réfléchi à l'impact possible sur la prise en charge des PPSMJ ??

Le SPIP de Saintes connaît une situation RH compliquée depuis plusieurs années, avec un service ayant fonctionné avec seulement 3 CPIP pour un effectif théorique de 9 ! Le poste de chef d'antenne subit un important turnover, et n'a pas été proposé aux sortants d'écoles depuis le départ du dernier DPIP, en août 2017.

L'équipe d'encadrement se retrouve elle aussi dans une situation caricaturale puisque 3 DPIP ont assuré pendant plusieurs mois l'encadrement de 5 antennes + la fonction de DFSPIP par intérim !!

Malgré ce contexte difficile, et dans une volonté constructive certaine, l'équipe de Saintes a accepté de rencontrer la JAP pour une réunion de travail, pour laquelle un ordre du jour avait été fixé.

Cette réunion a été le théâtre d'une violence sans nom où les 2 magistrates s'étaient visiblement déplacées uniquement pour régler leurs comptes.

Admettant avoir fait paraître cet article pour "créer un électrochoc dans l'équipe" en mettant délibérément en cause le professionnalisme des CPIP, elles ont franchi une ligne rouge lors de cette réunion.

Dans une diatribe ne laissant pas la place à la parole, la Présidente du TGI a descendu en flamme le SPIP de Saintes en utilisant un vocabulaire des plus orduriers et cherchant à attiser les rivalités entre les collègues, en précisant que certains travaillaient mieux que d'autres....Quelle pitié !!

L'ensemble de l'équipe, extrêmement marquée par cette violence, n'a pu avoir l'occasion ne serait-ce que répondre, puisque les magistrates sont en effet parties sans saluer l'équipe du SPIP !!

La défiance invoquée par le JAP ne viendrait-elle pas de sa propre pratique ??

De tels propos sont intolérables ! Quelle violence à l'égard d'agents qui sont actuellement en charge de 180 mesures chacun, et qui se voient martelés de notes grisées sur APPI depuis cette "réunion" !!!

En réaction de l'adjoint au DFSP et du DSP placé, la situation a été signalée à la DISP de Bordeaux et l'adjoint au DI est venu rencontrer l'équipe vendredi dernier.

L'intervention de la DI ne doit évidemment pas s'arrêter là. Gageons que toute l'énergie nécessaire sera mise en œuvre pour venir en protection de cette équipe.

Rappelons aussi ici **le soutien de tous les collègues** des différentes antennes de la Charente-Maritime, trop souvent malmenés ces dernières années.

Aussi, dans un contexte politique où toutes les administrations du Ministère de la justice auraient intérêt à faire cohésion au lieu de se dénigrer entre elles :

Nous exigeons que ces propos injurieux soient portés à la connaissance du CHSCTD et des Services judiciaires, afin qu'une réponse formelle et officielle y soit apportée.

La CGT insertion probation du SPIP 17 ne peut laisser ce comportement passer inaperçu !!

Un comportement exemplaire est attendu des professionnels de l'Administration Pénitentiaire, nous n'en n'attendons pas moins des magistrats !

La CGT insertion Probation du SPIP 17 reste attentive aux suites données par l'Administration à cette attaque injustifiée des personnels du SPIP de Saintes.

*A Rochefort le 09/04/18
Le syndicat CGT SPIP 17 Insertion et Probation*